CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2014

COMPTE RENDU

Affiché du : 15 avril 2014 au : 2014

L'an deux mil quatorze, le trente du mois de mars à 11heures, les membres du Conseil municipal de la Commune de Morteau se sont réunis dans la salle des fêtes, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire sortant, conformément aux articles L.2121-7 et L.2222-8 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux :

Mesdames GENEVARD, VOJINOVIC, CUENOT-STALDER, ROUSSEL-GALLE P., ROUSSEL-GALLE D., HATOT, BOITEUX, CAIREY-REMONNAY, LAMBERT, LUTIQUE, GUILLOT, RAWYLER, ROULE

Messieurs BOLE, BINETRUY, GAUME, BOURNEL-BOSSON T., RIEME, MOUGIN, DEVILLERS, HUOT-MARCHAND, RASPAOLO, GROSPERRIN, BOURNEL-BOSSON M., BOUNNE, FAIVRE, ORTIZ

Etaient absents excusés: Madame RENAUD, qui a donné procuration à Monsieur GAUME et Monsieur VAUFREY, qui a donné procuration à Madame GENEVARD

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Annie GENEVARD qui, après avoir procédé à l'appel nominatif, déclare installés dans leurs fonctions de Conseillers municipaux Mesdames et Messieurs : GENEVARD Annie, BOLE Cédric, VOJINOVIC Dragana, BINETRUY Jean-Marie, RENAUD Lætitia, VAUFREY Pierre, CUENOT-STALDER Jacqueline, GAUME Daniel, ROUSSEL-GALLE Patricia, BOURNEL-BOSSON Thierry, ROUSSEL-GALLE Danielle, RIEME Charles, HATOT Cathy, MOUGIN René, BOITEUX Laure, DEVILLERS Marcel, CAIREY-REMONNAY Dominique, HUOT-MARCHAND David, LAMBERT Camille, RASPAOLO Jacques, LUTIQUE Mireille, GROSPERRIN Philippe, GUILLOT Irina, BOURNEL-BOSSON Martial, BOUNNE Miguel, FAIVRE Claude, RAWYLER Catherine, ORTIZ Lylian, ROULE Christine.

Elle donne ensuite la parole à Monsieur Claude FAIVRE, qui en quelques mots reconnaît la victoire incontestable des urnes, appelle à une écoute attentive de la minorité, et explique que les 4 membres de la minorité municipale ne prendront pas part à l'élection du Maire et des Adjoints

Miguel BOUNNE, le plus âgé des membres du Conseil prend ensuite la présidence de l'assemblée.

Le Conseil choisit pour secrétaire Martial BOURNEL-BOSSON

I – ELECTION DU MAIRE

1er tour de scrutin

Après avoir constaté que la condition de quorum est atteinte, Monsieur Miguel BOUNNE invite le Conseil à procéder à l'élection du Maire, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet fermé son bulletin de vote.

Monsieur Cédric BOLE et Madame Christine ROULE ont été désignés comme assesseurs par le Conseil,

Le dépouillement des votes donne les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	25
Nombre de Conseillers n'ayant pas pris part au vote	4
Bulletins blancs	0
Nombre de suffrages exprimés :	25
Majorité absolue :	
Ont obtenu : Annie GENEVARD	25

Madame Annie GENEVARD est proclamée Maire et aussitôt installée dans ses fonctions.

II – ELECTION DES ADJOINTS

Sous la présidence de Madame Annie GENEVARD, nouvellement réélue Maire, le Conseil est invité à procéder à l'élection des adjoints.

1) <u>Création des postes d'adjoints :</u>

Au préalable, Madame le Maire précise qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du CGCT, le nombre d'adjoints que la commune de Morteau peut désigner est égal au minimum à un et au maximum à huit

Le Conseil fixe donc à huit le nombre des adjoints au Maire de la commune.

2) Elections des adjoints :

Madame le Maire rappelle également que les adjoints au Maire sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, et que chaque liste doit respecter le principe de parité, sans qu'il y ait cependant obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe.

Une seule liste de candidats aux fonctions d'adjoints a été déposée, avec à sa tête Jean-Marie BINETRUY. Les conseillers sont invités à voter chacun à l'appel de leur nom.

1er tour de scrutin

Le dépouillement des votes donne les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	25
Nombre de Conseillers n'ayant pas pris part au vote	4
Bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés :	25
Majorité absolue :	
Ont obtenu : Liste Jean-Marie BINETRUY	25

Sont donc proclamés adjoints et immédiatement installés dans leurs fonctions :

1er adjoint : Jean-Marie BINETRUY 2ème adjoint : Dragana VOJINOVIC 3ème adjoint : Pierre VAUFREY

4ème adjoint : Patricia ROUSSEL-GALLE

5ème adjoint : Daniel GAUME 6ème adjoint : Lætitia RENAUD 7ème adjoint Cédric BOLE

8ème adjoint : Jacqueline CUENOT-STALDER

Madame le Maire précise à l'assemblée les délégations qui seront données aux adjoints :

Jean-Marie BINETRUY: Budget

Dragana VOJINOVIC : Scolaire, Périscolaire et Politique familiale

Pierre VAUFREY: Economie - Fêtes et cérémonies

Patricia ROUSSEL-GALLE: Culture, Partenariats Culturels et Patrimoine

Daniel GAUME: Travaux, Urbanisme, Sécurité, Accessibilité, Circulation

Lætitia RENAUD: Jeunesse, Sports, Vie associative

Cédric BOLE : Développement durable - Communication

Jacqueline CUENOT-STALDER: Affaires Sociales, Services à la population, Logement

Madame le Maire s'adresse alors au Conseil :

« Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

Je voudrais tout d'abord vous remercier pour la confiance que vous venez de m'accorder en me choisissant à nouveau comme votre maire. J'en suis émue et reconnaissante à la fois. Merci à toi, fidèle Miguel, d'avoir présidé la séance durant l'élection. J'adresse aux adjoints qui viennent eux aussi d'être élus mes félicitations chaleureuses et amicales, certaine que nous ferons ensemble et avec tous les conseillers municipaux du bon travail.

Le 23 mars dernier, les Mortuaciens ont exprimé un choix clair et massif en nous accordant un résultat, jusqu'alors inégalé, de 67, 53% des suffrages exprimés. Ce résultat nous honore, ce résultat nous oblige et je remercie les Mortuaciens qui nous ont ainsi renouvelé sans ambiguïté leur soutien.

J'y vois tout d'abord la reconnaissance du travail que nous avons effectué toujours dicté par la volonté de servir, raison d'être de l'action politique.

Je veux à ce stade de mon propos remercier le conseil municipal sortant ainsi que les personnels de la ville qui ont beaucoup travaillé pendant 6 ans.

Autant les critiques qui ont été parfois bien hâtivement porté à leur travail leur ont fait mal, autant ce résultat est aussi, notamment pour nos collaborateurs, un encouragement à donner le meilleur d'eux mêmes.

Ils éclairent les choix que nous faisons, nous aident à arbitrer des décisions compliquées et comprennent mal que l'on jette parfois à la hâte et en toute méconnaissance des qualificatifs blessants sur des projets et des dossiers. Si j'insiste sur ce point aujourd'hui, c'est un peu à titre préventif afin que pendant les 6 ans où majorité et minorité municipales vont travailler ensemble, on

ait présent à l'esprit le dévouement des uns et des autres, ce qui naturellement n'exclut pas le rôle que nous aurons à remplir dans nos groupes respectifs. C'est l'essence même de la démocratie.

Plus du tiers d'entre vous vont découvrir le mandat municipal comme je l'ai fait moi même il y a quelques années. Puissiez vous y trouver l'enthousiasme et le bonheur d'exercer cette fonction municipale, sentiments qui ne m'ont jamais quittée depuis mon entrée au conseil municipal.

Apprenez, impliquez vous avec humilité et constance, avec patience aussi car il en faut. C'est cela qui constitue le fondement humaniste de l'engagement politique. Si le spectacle de la politique nationale décourage souvent les français, c'est du reste l'une des explications du niveau inégalé de l'abstention, la démocratie locale apaisée telle qu'elle s'exerce dans nos territoires ruraux doit être un enseignement pour tous ceux qui vilipendent les élus comme pour nos dirigeants.

Je me tourne à présent vers la minorité dont je connais bien le responsable pour avoir siégé avec lui pendant 7 ans, de 1995 à 2002. C'est le seul d'entre vous qui ait une expérience municipale. Vous allez donc devoir apprendre comme je l'ai fait, comme vont devoir le faire tous les nouveaux élus. Il nous appartiendra de faire régner l'état d'esprit que j'appelle de mes voeux, à savoir un dialogue constructif, qui ne caricature pas, qui ne moque pas le travail des uns et des autres, qui n'abaisse pas la fonction municipale. Sachez en tout cas que c'est la ligne que j'adopterai, celle d'une pratique démocratique respectueuse des uns et des autres et qui en même temps fera des choix clairs pour les habitants de Morteau, sur la base du programme que nous leur avons proposé et que je souhaite engager dans les délais les plus rapides.

Je veux que l'on continue à dire longtemps que notre ville est vivante et dynamique. Nos concitoyens espèrent beaucoup de leurs élus, notamment des réponses à leurs préoccupations, à leurs besoins.

Sachons leur apporter ce qu'ils peuvent attendre de la solidarité locale, en évitant différents écueils : l'assistanat auquel on doit préférer le service à la population, la dépense publique inconsidérée . Elle doit équilibrer le fonctionnement et l'investissement qui prépare l'avenir, la caricature à laquelle on doit toujours préférer la pédagogie de l'explication, l'intérêt particulier qui doit être banni car totalement incompatible avec l'intérêt général.

L'une des beautés du mandat municipal est que, contrairement à beaucoup d'autres, on est dans l'efficience, dans le concret et surtout dans la proximité humaine qui nourrit et motive au plus profond.

Permettez moi de terminer mon propos en remerciant ma famille et particulièrement mon mari qui a toujours accompagné mes engagements avec constance et avec qui je partage ce moment d'émotion ainsi qu'avec nos enfants qui sont en pensée à Morteau.

Mesdames et Messieurs les conseillers, je nous souhaite un beau et fructueux mandat. Donnons le meilleur de nous mêmes pour Morteau, notre chère ville, et pour tous les Mortuaciens.

Je vous remercie. »

La séance du Conseil est clôturée à onze heures quarante.